

Soutenance de mémoire de MA en sciences sociales – *pilier sociologie* - de

Monsieur Tom Kaeser

**L'industrie pornographique et les industries créatives :
quelles divergences ?**

**Directeur de mémoire : Hugues Jeannerat
Expert : Olivier Crevoisier**

Le 17 août 2016 à 14h00

Faubourg de l'Hôpital 27 – Institut de sociologie

Résumé

Les industries créatives sont définies et soutenues économiquement par un certain nombre d'Etats. Si le cinéma fait partie des industries créatives, l'industrie pornographique, elle, en est systématiquement exclue. Ce travail vise dès lors à identifier en quoi l'industrie pornographique se distingue des autres industries créatives.

Le développement technologique a fortement impacté l'industrie pornographique. L'arrivée des VHS, puis du DVD, et enfin d'internet et du Web 2.0 a tendanciellement permis au consommateur d'être toujours plus actif dans la production de produits pornographiques. Ce premier angle d'approche, étudié à travers le concept de Web 2.0, vise à mettre en avant les nouvelles relations ayant émergé entre pornographes et consommateurs. Le contenu des produits pornographiques est-il affecté par le développement technologique et les nouvelles relations qui en émanent ? Représente-t-il la raison pour laquelle l'industrie est mise à l'écart des financements publics ? Ces questions constituent le deuxième angle d'approche.

Cette étude est fondée sur des données recueillies principalement au travers d'entretiens non directifs conduits auprès de pornographes indépendants helvétiques et britanniques. Pour compléter les informations recueillies, une observation a été effectuée lors d'une rencontre internationale d'acteurs économiques de cette industrie.